



ROULEMENT DE TAMBOUR

Bulletin d'Informations Communales

N° 23 - Mars-Avril 2022



- Nouveaux Sanchéens - Recensement citoyen - Location de salles	2
- Délibérations du Conseil	3
- Procuration élections - Amélioration du cadre de vie	5
- Budget 2022	6
- La science s'est invitée aux mercredis récréatifs. - Carnaval à l'école - Théâtre de verdure - création d'une commission - Comité des Fêtes	8
- Concours de dessin de Noël - Commission Syndical Chaumousey Sanchey - Travaux à prévoir - Assistantes maternelles	10
- L'Amicale de l'école - Vide grenier - Droits et obligations des riverains	11
- CAS Atelier Vitalité	12
- Travaux étang de Bouzey - réunion VNF	14
- Carême dans notre paroisse	15



Cher(e)s Sanchéen(ne)s,

Le printemps pointe le bout de son nez, le soleil et ses bienfaits.

A peine sortie de la pandémie, au moment où nous tombons les masques (sans certitude d'être débarrassés de cette épidémie).

L'Europe, le monde et nous, sommes précipités dans un conflit provoqué par l'attaque brutale de l'Ukraine, qui donne un air de retour en arrière.

Les sanctions économiques prises à l'encontre du dictateur et de ses oligarques seront-elles suffisantes et efficaces ? Malheureusement les sanctions vont aussi, en retour, impacter notre économie et notre porte-monnaie.

La mobilisation de Sanchéens, fait chaud au cœur, elle est à la hauteur de l'immense besoin des ukrainiens bombardés ou déplacés.

Une organisation mise en place grâce à la préfecture, la protection civile et l'association des Maires, se pose la question de l'accueil des réfugiés. Je remercie les Sanchéens qui se sont proposés pour un éventuel accueil.

En mars nous avons voté le budget, un budget difficile qui nous oblige à une rigueur dans son suivi, en limitant le fonctionnement et en privilégiant l'investissement qui sera consacré en 2022, 2023 et 2024 notamment à la modernisation de l'éclairage public et l'opération centre bourg.

L'élection présidentielle se profile, suivi de l'élection des députés, je vous appelle à aller voter massivement.

J'espère vous retrouver lors des manifestations futures dans une ambiance joyeuse et fraternelle.

Bien à vous.

Votre Maire Gilles DUBOIS



En cas d'absence durable, signaler votre absence à la brigade de gendarmerie d'Epinal. Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

[www.interieur.gouv.fr/rubrique/Ma sécurité/Mon domicile](http://www.interieur.gouv.fr/rubrique/Ma_sécurité/Mon_domicile)



L'association humanitaire HELP UKRAINE 88 créée par Mr Rebre, dont le but est d'apporter une aide logistique et matérielle aux ukrainiens réfugiés en France et aux ukrainiens vivant en Ukraine.

La commune de Sanchey salue l'initiative, et s'associe en mettant à disposition une salle pour déposer les dons.

Mail de l'association: helpukr88@gmail.com

Mairie de Sanchey

Adresse : 7 rue du Pont Tournant
88390 Sanchey
Tél : 03.29.82.47.16

Mail : mairie.sanchey@wanadoo.fr

Secrétariat :

Du lundi au vendredi de
14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h



Suivez-nous sur notre page Facebook en tapant : facebook.com/Mairiedesanchey



Pour retrouver toute l'information essentielle de notre commune, rendez-vous sur notre site via l'adresse suivante www.sanchey.fr

Dépôt légal en cours - édité et imprimé par la Commune - Distribué gratuitement

Directeur de la publication : Dubois Gilles

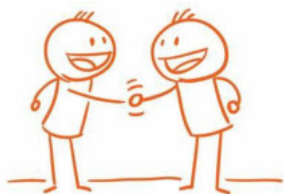
Maquette et mise en page Gaillard Maxence

Rédacteurs : Colombiano Eva - Pizard Vanessa - Vincent Patrick - Wust Jean-François - Carnet Muriel - Colin Pascal





BIENVENUE AUX NOUVEAUX SANCHEËNS !



Vous venez de vous installer à Sanchey.

Lors de votre arrivée, nous vous invitons à vous présenter en Mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un livret de famille.

À bientôt .



RECENSEMENT CITOYEN



Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Votre recensement fait, la mairie vous remet votre attestation de recensement.

L'attestation de recensement, doit être conservée précieusement, elle vous sera demandée pour les inscriptions au permis de conduire ou à toute autre examen.

LOCATION - RÉSERVATION EN LIGNE WWW.SANCHEY.FR

	Salles du Fort	Salle des Associations	Chapiteau 3*6m
Tarif Associations de Sanchey	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Familles de Sanchey	100€ / jour	100€ / week-end et 60€ la journée	50€ / jour
Associations et familles extérieurs	200€ / jour	130€ / week-end et 80€ la journée	50€ /jour
Location vaisselles		50 €	
Forfait ménage		80 €	
Caution	500 €	1000€	1 050 €

SALLE DU FORT



CHAPITEAU



SALLE DES ASSOCIATIONS



Important :

Toutes les réservations doivent se faire via notre site : www.sanchey.fr

Vous y retrouverez toutes les informations nécessaires, (règlement, détails des tarifs...)





BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité des délibérations sur notre site www.sancheys.fr

DOMAINE ET PATRIMOINE

M. le maire informe le conseil Municipal que le logement au dessus de la Mairie est de nouveau loué depuis le 01 janvier 2022 pour un loyer de 407€

POLITIQUE DE LA VILLE - ÉLECTRIFICATION RURALE - CHOIX MATÉRIEL

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de remplacer le système d'éclairage des différent candélabre de l'ensemble des rues de la communes pour mettre en place un système d'éclairage à LED.

De gérer et contrôler l'éclairage public par un pilotage Bluetooth permettant une gestion des luminaires à l'aide d'une tablette ou d'un smartphone équipé d'une application.

DOMAINE ET PATRIMOINE

M. le Maire présente à l'assemblée la Fédération nationale des communes forestières et son réseau.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- décide d'adhérer à l'association départementale des communes forestières et à la Fédération nationale et d'en

respecter les statuts

FINANCES - SUBVENTIONS - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'attribuer les subventions aux associations qui en ont fait la demande, pour l'année 2022 comme suit :

Comité des fêtes : 2 000 €

Ententes ES Avière : 500 €

Association des Jeunes Sapeurs -Pompiers : 200€

Loisir Orientation Sancheys : 1100€

Pétanque club de l' Avière : 100 €

FINANCE - ACTION SOCIALE - DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE GLOBALE 2022

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de voter une enveloppe globale de 4 500 €, dont 25 € pour chaque anniversaire, pour l'année 2022 relatif aux activités de l'Action Sociale.

FINANCES - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES COMPTE ADMINISTRATIF

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve le compte administratif

2021.

Section de fonctionnement:

Résultat positif de 174 569.89€

Section d'investissement :

Résultat positif de 48 448.00€

FINANCES - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES COMPTE DE GESTION

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents Déclare que le Compte de Gestion 2021, dressé par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

INTERCOMMUNALITÉ - SIGNATURE CONVENTION

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide : - d'approuver la nouvelle convention de mutualisation et de mise à disposition du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté d'Agglomération d'Epinal,

DOMAINE ET PATRIMOINE - TRAVAUX SYLVICOLE

Dégagement mécanique (broyage en plein au-dessus des semis en régénération naturelle) : parcelle 1.u – soit 949.69 € Ht

Dégagement manuel en plein de régénération natu-



BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL - SUITE

relle feuillue avec maintien du gainage : parcelle 3.u – soit 2 716.47 € Ht.

Ouverture de cloisonnement d'exploitation au broyeur – végétation ligneuse très dense ou de fort diamètre : parcelle 4.u – soit 498.59 € HT

Travaux préalables à la régénération (broyage en plein de végétation) : parcelle 5.u – soit 834.15 € Ht.

FINANCES - FISCALITÉ TAUX D'IMPOSITION 2022

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition de 2022 de la commune de Sanchey comme suit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 39,44 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties 27,28 %

FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS CONTRACTUELS

Le Maire propose à l'assemblée, le recrutement d'un C.A.E. pour les fonctions d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet (aide plafonnée à 20 heures) pour une durée de 6 mois minimum, renouvelable, à compter du 1^{er} avril 2022. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adopter la proposition du Maire.

FINANCES - TARIFS ALSH ET REPAS

Les tarifs pour l'ALSH de cette année restent inchangés.

QF < 850 : pour une semaine, ils sont de 55 € + 5 € pour les repas par jour et par enfant. Pour les enfants extérieurs au RPI, la semaine est à 60 €.

QF > 850 : pour une semaine, ils sont de 60 € + 5 € pour les repas par jour et par enfant. Pour les enfants extérieurs au RPI, la semaine est à 65 €.

FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS CONTRACTUELS ALSH

Le Conseil Municipal :

- Décide le recrutement de plusieurs animateurs sous contrat d'engagement éducatif pour le fonctionnement de l'ALSH pendant les vacances d'avril et de juillet 2022 selon la réglementation en vigueur,
- Dote ces emplois d'une rémunération journalière égale à 40,00 € brut pour les titulaires du BAFA et 30.00 € brut pour les non titulaires du BAFA

INFORMATIONS DIVERSES

La convention de mise à disposition de la salle des associations avec la CAE pour le Relais Petit Enfance a été renouvelée.

M. le Maire informe que la CAE va mettre en place de la signalétique et du mobilier tout le long de la véloroute.

La cotisation 2022 de l'Associa-

tion des Maires s'élève à 286.01 € (forfait de 100 € + 0.19 €/habitant).

M. Jean-Marc DAUTRICOURT, adjoint aux affaires scolaires, donne lecture du dispositif de soutien financier exceptionnel de l'Etat pour l'acquisition de capteurs de CO2, acquis entre le 29 avril 2021 et le 15 avril 2022 et mis à disposition des écoles. Il précisé que 4 capteurs de CO2 ont été commandés.

Il a été décidé de ne pas donner de suite à la demande de subvention de l'ADAVIE et de l'Association du FC Dogneville.

M. le Maire informe les élus qu'une demande de report du dossier des travaux d'enfouissement des réseaux secs Route de Renauvoid a été faite auprès du Département en raison des pannes sur le réseau d'éclairage public de plus en plus fréquentes Route des Vosges. Une étude pour ces travaux a été demandée auprès du SDEV.

La rencontre entre les élus et M. le Député Stéphane VIRY a eu lieu samedi 26 mars 2022. Un moment d'échange utile.

La cotisation annuelle à la Fondation du Patrimoine sera renouvelée cette année pour un montant de 75 €.



PROCURATION ÉLECTIONS

Quand et comment donner procuration ?



L'électeur peut donner procuration à tout moment et jusqu'à un an avant le scrutin de deux façons :

- En faisant une demande en ligne sur le site maprocuration.gouv.fr, qu'il convient ensuite de valider dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie, dans les deux mois qui suivent.
- En se rendant directement dans un commissariat de police, dans une brigade de gendarmerie ou au Tribunal judiciaire ou de proximité où l'électeur remplit un formulaire. L'électeur doit être muni d'un justificatif d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales et peut être retrouvé directement en ligne en interrogeant sa situation électorale.

Vous pouvez vérifier que vous avez bien donné ou reçu une procuration en vous connectant sur le site service-public.fr

ELECTION PRESIDENTIELLE FRANCAISE DE 2022

Dimanche 10 Avril 2022 - Dimanche 24 Avril 2022

AMÉLIORATION DE CADRE DE VIE



La Commune s'est équipée d'un défibrillateur automatique portable qui sera mis à la disposition de ses associations lors de leurs manifestations. (le matériel sera disponible en Mairie) Défibrillateur doté d'un écran diffusant des vidéos d'aide à la mise en place des électrodes et réalisation du massage cardiaque.

Acquisition de deux tables bois forestières qui seront placées pour l'une sur la place de l'an 2000 puis la seconde à l'aire de jeux derrière l'école.



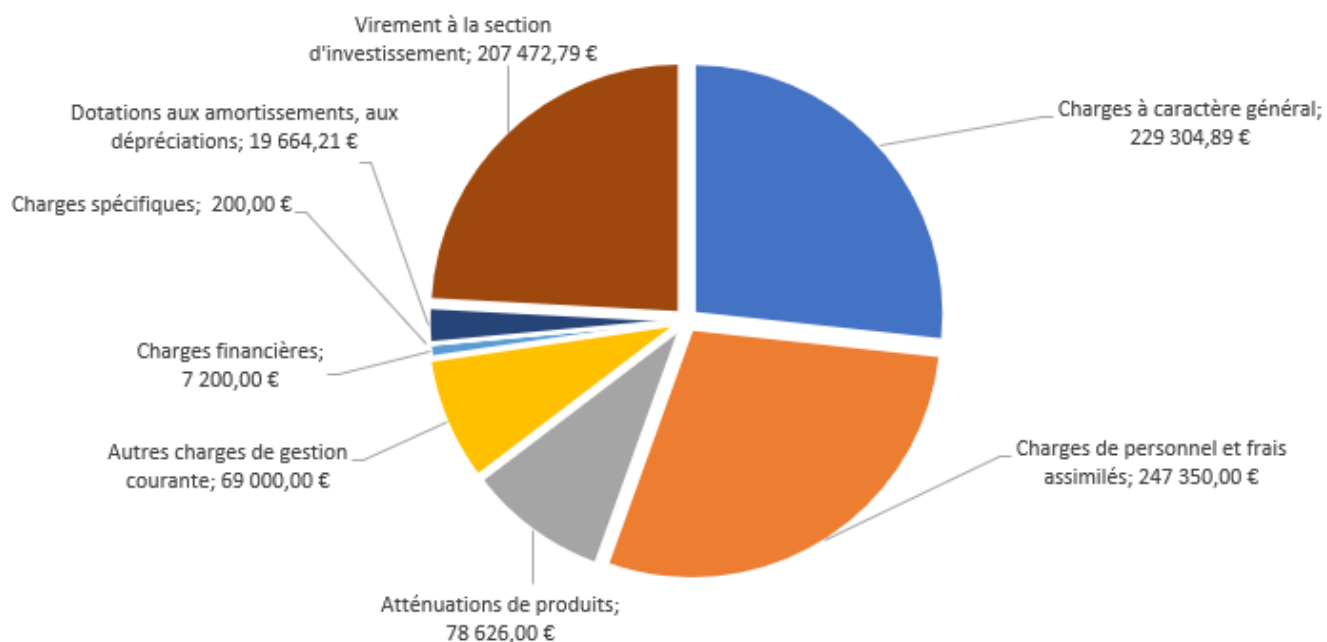
Une troisième table 8 places sera installée dans la cours donnant accès à la salle des associations.



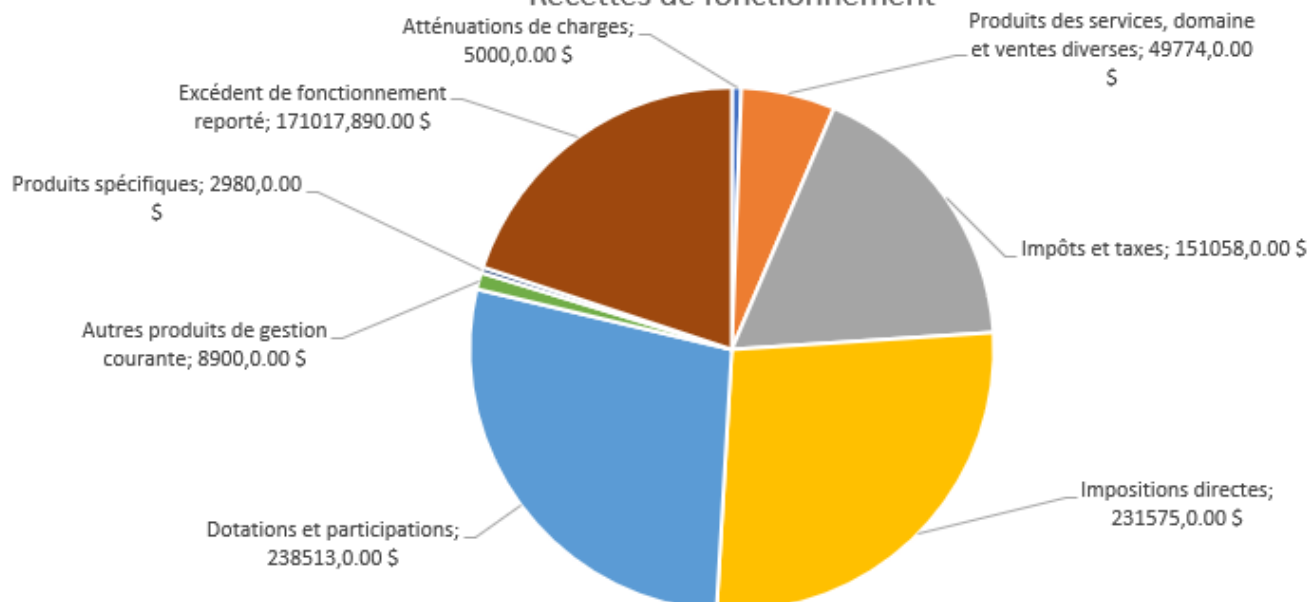


BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2022

Dépenses de fonctionnement

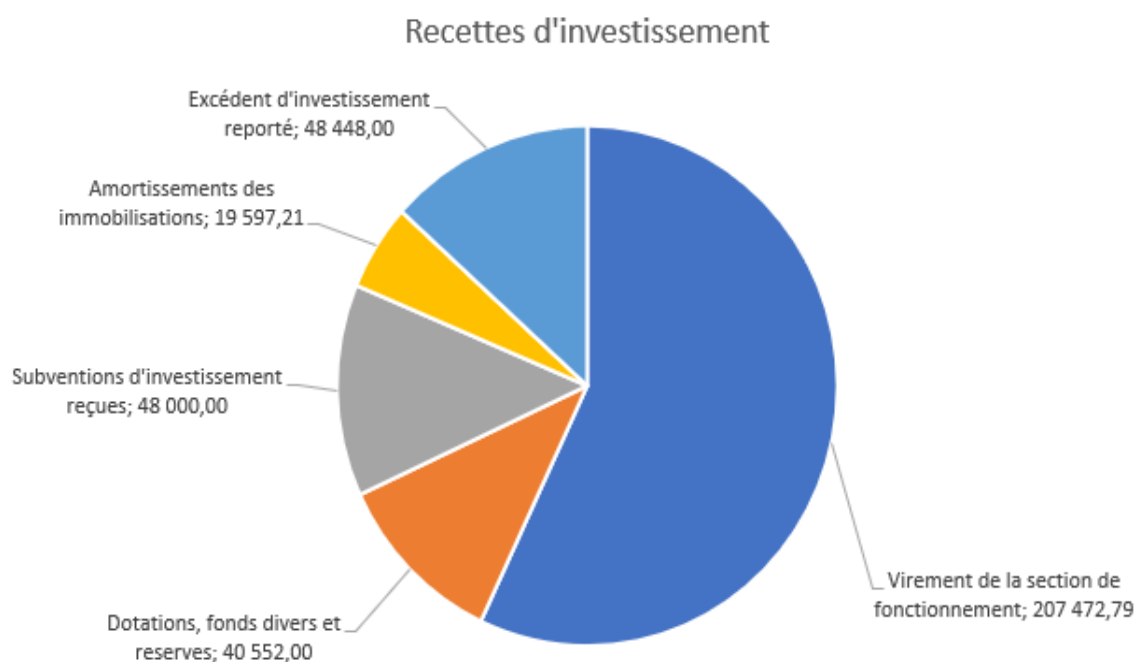
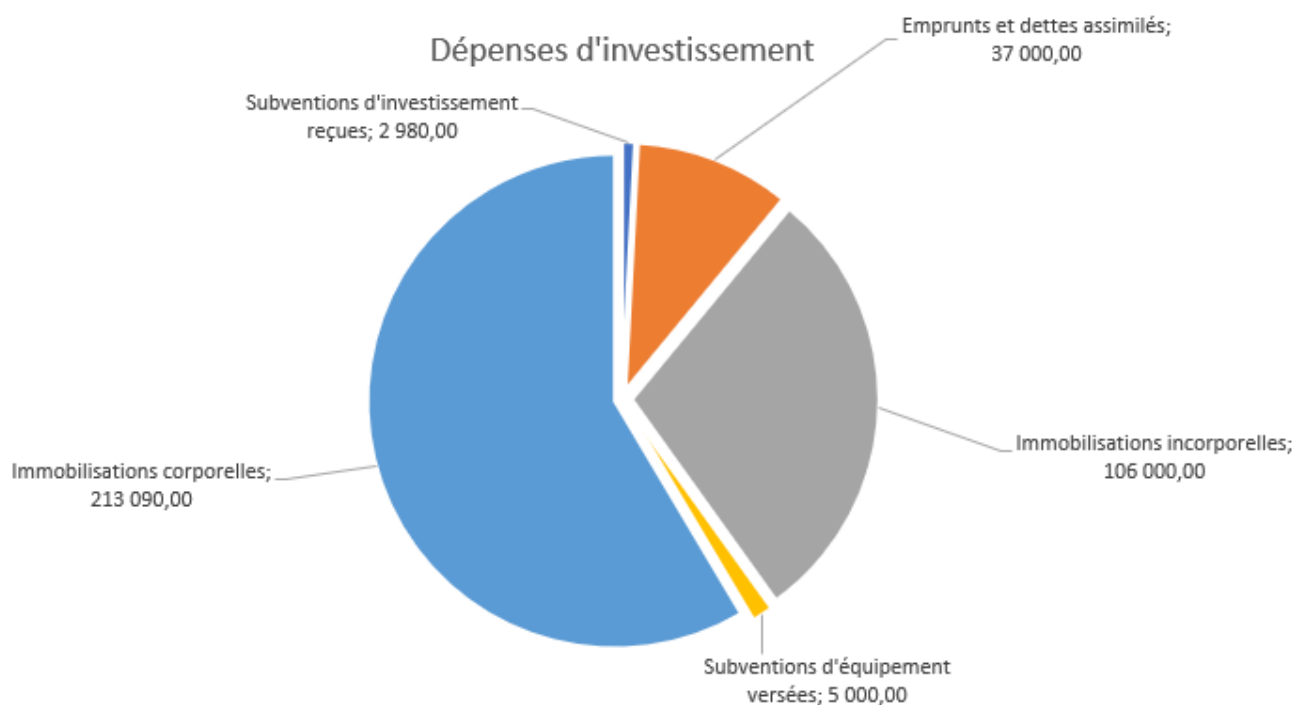


Recettes de fonctionnement





BUDGET D'INVESTISSEMENT 2022





RÉFECTION DU PONT RUE DE LA LIBÉRATION



Les conditions météorologiques de ces dernières semaines ont permis à l'entreprise Bonini de tenir les délais, les travaux d'étanchéité du tablier, mise en place des trottoirs et enfin la pose des garde-corps permettront d'ouvrir la route départementale le : 8 avril.

Restera la pose de la grave bitume et de la couche de roulement dont réalisation devra se faire en semaine 18 ou 19, une fermeture de la voie d'une durée de 2 jours. (Des panneaux d'information seront mis en place par le Département).

Le montant des travaux s'élève à 162 919 € pris en charge par le Département.



En complément, des travaux de renouvellement de canalisation d'eau potable ont été entrepris rue du Pont-Tournant par l'entreprise SADE. Ces travaux ont été intégralement pris en charge par la CAE qui a désormais la compétence « eau ».

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



Les Mairies de Sanchey et Chaumousey organisent un Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 11ans : une semaine pour les vacances d'avril (du Lundi 11 au Vendredi 15) et durant le mois de juillet (du Mercredi 6 au Vendredi 29)

L'Accueil de Loisirs accueillera vos enfants de 7h30 à 18h30 à la Base Roland Naudin avec possibilité de prise de repas au Restaurant L'Exotis.

Vos enfants pourront s'y épanouir, s'exprimer librement, donner leur avis et être acteur de ces moments privilégiés.

Ils y découvriront des activités variées (sportives, loisirs, culturelles, artistiques, Equestre, culinaires) grâce à une équipe d'animation qualifiée à l'écoute des besoins de chacun.

Les inscriptions pour l'ALSH d'avril sont ouvertes depuis le 21 mars via le logiciel petite enfance 3D Ouest ou auprès des mairies.





LA SCIENCE S'EST INVITÉE AUX MERCREDIS RÉCRÉATIFS.

Les enfants ont tenté de reproduire une lampe à lave. Rappelez vous, cette lampe sous la forme d'un globe de verre allongé verticalement qui contient un liquide transparent dans lequel évoluent des boules colorées de cire fondue.

Sans faire de l'ombre à son inventeur, les enfants ont juste reproduit le fonctionnement de la cire de cette lampe.

Pour cela, des ingrédients simples, bon marché que l'on peut trouver dans son placard ou dans n'importe quel magasin et reproduire facilement chez soi.

Vous aurez besoin d'huile, vinaigre blanc, bicarbonate de soude, colorant alimentaire.

Nos scientifiques du jour ont été impressionnés par la réaction chimique et les a fascinés durant plusieurs minutes.



CARNAVAL DE L'ÉCOLE



Les écoliers des classes de l'école de Sanchey ont fêté carnaval, protocole sanitaire toujours en vigueur à cette date, les festivités ont été un peu adaptées. Le matin se sont les classes des petits et moyennes section qui ont fêté la fin de l'hiver. Tandis que l'après midi les classes des grandes sections et CP on revêtues leur plus beau déguisement.

Des jeux, chants, mais aussi la confection de masques sans oublier la traditionnelle dégustation de beignet sont venue ponctuer cette belle journée.



THÉÂTRE DE VERDURE - CRÉATION D'UNE COMMISSION

Une Commission Artistique et Culturelle a été créée, afin de faciliter la gestion et l'organisation des futures manifestations qui auront lieu au théâtre de verdure. Elle est composée des membres du conseil et des membres du comité des fêtes de Sanchey et des membres d'associations culturelles.

COMITÉ DES FÊTES - A VOS AGENDAS

- dimanche 1er mai 2022 : Marché de printemps
- dimanche 5 juin : Vide grenier
- samedi 18 juin : fête de la musique
- dimanche 4 septembre : Cochon grillé
- Week-end du 17 -18 septembre : journées du patrimoine
- vendredi 18 novembre : Beaujolais
- dimanche 27 novembre Saint Nicolas





CONCOURS DE DESSIN DE NOËL

Cette année, ce sont 7 chefs d'œuvres que nous avons eu le plaisir de recevoir en Mairie. Afin de récompenser les petits artistes, la Commission Communication les a invité samedi 19 février pour leur remettre une carte cadeau d'une valeur de 15€ chez Cultura et un sachet de bonbons de la boulangerie Hetch.



ASSISTANT(E) MATERNEL(LE)

Après avoir suivi une formation et obtenu l'agrément du Conseil Départemental, vous devenez une professionnelle de la petite enfance. En tant qu'assistant(e) maternel(le) vous assurez l'accueil d'enfants de 0 à 18 ans contre rémunération à votre domicile.

Une « nounou » est avant tout une personne au cœur de l'accompagnement de l'enfant et de sa famille. Une figure d'attachement qui prend une place particulière pendant la petite enfance et souvent bien au-delà. De nombreux avantages s'offrent à vous comme : votre propre organisation, le choix de vos parents employeurs (et bien d'autres). Le Relais Petite Enfance est un service public qui vous permet de rompre l'isolement par de nombreux ateliers d'éveil avec les enfants, soirées/réunions avec d'autres assistants maternels. Il vous accompagne également, tout au long de votre carrière, dans les démarches administratives.

Alors si vous souhaitez rejoindre l'aventure de ce métier, n'hésitez pas à contacter le Relais Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération (Secteur ouest) pour de plus amples renseignements (0646812719 ramsecteuouest@agglo-epinal.fr).

COMMISSION SYNDICALE CHAUMOUSEY-SANCHEY - TRAVAUX À PRÉVOIR

Lors de la dernière réunion de la commission, des travaux ont été prévus :

- Réalisation d'une allée et d'un caniveau depuis le nouvel accès pour l'aménagement de la partie basse du cimetière.
- Aménagement d'un second espace cinéraire.
- Monument commémoratif de la catastrophe de Bouzey.
- Remise en état des portails existants du cimetière.
- Réfection du plancher au niveau du clocher.
- Les abat-sons à remettre en place.
- Vérification et éventuellement remplacement des cheneaux.





L'AMICALE DE L'ÉCOLE - VIDE GRENIER



L'amicale organise son traditionnel vide grenier le dimanche 03 avril 2022.

C'est le plus important vide greniers de début de saison dans les Vosges.

C'est la manifestation la plus importante pour l'amicale.

Pour rappel les bénéfices des manifestations serviront à financer des projets pédagogique pour le RPI.

Pour le bon déroulement de cette manifestation, nous avons besoin de bénévoles, n'hésitez pas à venir nous donner un coup de main pour la mise en place des chapiteaux, et le démontage/rangement le dimanche en fin de journée.

Il est important de rappeler que la circulation sera totalement coupée sur toute la rue de la libération, rue du Pont Tournant, rue de l'école, impasse des Oiseaux et route des Forges.

La circulation rue du Fort se fera uniquement dans le sens route des Vosges vers les Forges.



SANCHEY
Place de l'An 2000

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 03 AVRIL 2022

Amicale de l'école
Chaumousey-Sanchez

EXEMPLAIRE A GARDER

Le plus important vide-greniers de début de saison dans les Vosges

Participation :

- Ouvert à tous les particuliers (de et hors de la commune) sauf professionnels.
- Arrivée Place de l'An 2000 entre 5h00 et 7h00.

Tarif :

- 2 € le mètre linéaire.

Conditions générales :

- La vente n'est autorisée que sur les emplacements réservés à cet effet.
- Les exposants s'engagent à ne pas dépasser les emplacements qui leur sont réservés et délimités au sol.
- La vente de boissons, de sandwiches et autres nourritures est réservée uniquement à l'organisateur.
- L'organisateur rappelle que chaque exposant est responsable, vis-à-vis du public et des autorités de l'origine des marchandises présentées sur son stand.
- Un seul véhicule peut rester stationné proche de l'emplacement (emplacement réservé supérieur à 4 m mètres linéaire).
- L'inscription est effective à la réception de tous les documents.

Pour les renseignements et les réservations :

Amicale école Chaumousey-Sanchez
06 95 75 04 53
videgrenier.sanchez.amicale@gmail.com

BUVETTE ET REPAS SUR PLACE

Les conditions sanitaires vous seront précisées avant la manifestation

Date limite d'inscription 15 mars 2022
Autorisation municipale 1-2022
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

DROITS ET OBLIGATIONS DES RIVERAINS DES ROUTES DEPARTEMENTALES

Eaux pluviales

Les propriétés riveraines situées en contrebas du domaine public routier sont tenues de recevoir les eaux de ruissellement qui en sont issues.

Les propriétaires doivent prendre toutes dispositions pour permettre, en tout temps, le libre écoulement des eaux qu'ils sont tenus de recevoir et ne doivent en aucun cas compromettre ou interdire cet écoulement.



Eaux usées

Les rejets d'eaux usées traitées issues d'un système d'assainissement non collectif sont autorisés dans les fossés de routes départementales sous réserve du respect de la réglementation en vigueur au moment de la demande et de la fourniture d'un dossier comprenant les plans et données techniques du dispositif.

L'accord sera donné sous réserve qu'aucune autre solution technique ne soit possible.

Les certificats de conformité permettant de justifier de la qualité des eaux rejetées sur le domaine public seront présentés si le gestionnaire de la voie concernée en fait la demande.





CAS - ATELIER VITALITÉ

L'année 2021, nous a permis peu de rencontres. Nous avons pu cependant visiter et souhaiter l'anniversaire de nos aînés âgés de 80 ans et plus, mais également distribuer des colis de fin d'année pour 71 personnes avec la participation active des élèves du C.P. de la classe de Delphine. Merci à ces enfants engagés à faire plaisir par leur contribution !

Le moment de rencontres et d'échanges le plus fort fut sans aucun doute l'après midi du 25 septembre au fort de Sanchey. L'invitation a eu un franc succès, le soleil lui aussi était de la partie et c'est autour d'une troupe de Théâtre d'Improvisation – la Compagnie des Joli(e)s Mômes) - que cette après-midi se déroula.

Ce fut un moment apprécié de tous et qui nous a tenus en haleine entre questionnements, réflexions, échanges et rires durant une heure trente.

Comme il se doit le final se déroula autour d'un café et de multiples pâtisseries confectionnées par notre équipe dynamique.

Je remercie cette équipe investie tant au niveau de la participation, de la décoration ou de la confection tout au long de l'année.

A l'agenda de 2022, les visites pour les anniversaires se poursuivront tout au long de l'année. De même, nos animations se mettront en place dans la mesure où les conditions sanitaires le permettront.

Tout d'abord, l'ATELIER VITALITÉ animé par l'ASEPT Lorraine. A ce sujet, venez nombreux à la réunion d'information du 5 mai 2022 à 14h30 à la Mairie de Sanchey. Ces ateliers débuteront mi-mai (fiche renseignement ci-joint).

Les ATELIERS INFORMATIQUES TÉLÉPHONIE verront leur mise en place au second semestre. Je tiens à rappeler à chacun que France Services basé à Girancourt vous offre une aide gratuite pour vos démarches administratives et numériques du quotidien. PROFITEZ-EN ! Vous pouvez joindre ce service au 03 29 36 15 47 (fiche de renseignements ci-joint).

Pour tous renseignements ou accompagnements en matière sociale, je me tiens à votre disposition sur rendez-vous en mairie les samedis matin de 10h30 à 12h.

Thérèse BERCEAU



Le jeudi 5 mai 2022 à 14h30

A la Mairie

7 rue du Pont Tournant, 88390 Sanchey



**Pour plus de renseignement, adressez-vous auprès de L'ASEPT Lorraine
au 09 74 19 16 77 ou par mail : contact@aseptlorraine.fr**

Ateliers Vitalité : un programme dédié aux seniors pour découvrir les clés d'une bonne santé

L'association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires de Lorraine (ASEPT Lorraine) en partenariat avec la Commune de Sanchey et la CAE vous propose un cycle de six ateliers pour vous aider à bien vieillir dans votre tête et dans votre corps..

Ce programme d'éducation à la santé, développé pour le compte de la MSA Lorraine et ses partenaires, et financé par la Conférence des Financeurs des Vosges et les Caisse de retraite.



L'importance de préserver son capital santé avec l'âge

Déployés dans toute la France, les ateliers Vitalité permettent aux participants de découvrir les clés d'une bonne santé, afin d'améliorer leur qualité de vie et la recherche de solutions simples et concrètes.

Les ateliers sont ludiques, interactifs et axés sur la convivialité entre les participants. Ils s'appuient sur le partage d'expériences, les mises en situation et la recherche de solutions simples et concrètes.

Un cycle de 6 séances

Les ateliers Vitalité se présentent sous la forme d'un cycle de 6 séances de 2h30, rassemblant chacune un petit groupe d'une dizaine de personnes. Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet afin d'acquérir toutes les bonnes pratiques.

◇ Atelier 1 : Mon âge face aux idées reçues

Comment appréhender positivement cette nouvelle étape dans sa vie.

◇ Atelier 2 : Ma santé, agir quand il est temps

Les indispensables pour préserver sa santé le plus longtemps possible : dépistage, bilans, vaccins, traitements...

◇ Atelier 3 Nutrition, la bonne attitude

Adopter une alimentation variée et équilibrée qu'allie plaisir et santé

◇ Atelier 4 L'équilibre en bougeant

Comment agir au quotidien pour préserver sa condition physique

◇ Atelier 5 Bien dans sa tête

Identifier les activités qui favorisent le bien-être : sommeil, relaxation, mémoire...

◇ Atelier 6 Un chez moi adapté, un chez moi adopté!

Prendre conscience des risques dans sa maison pour rendre son logement plus sûr,

Ou

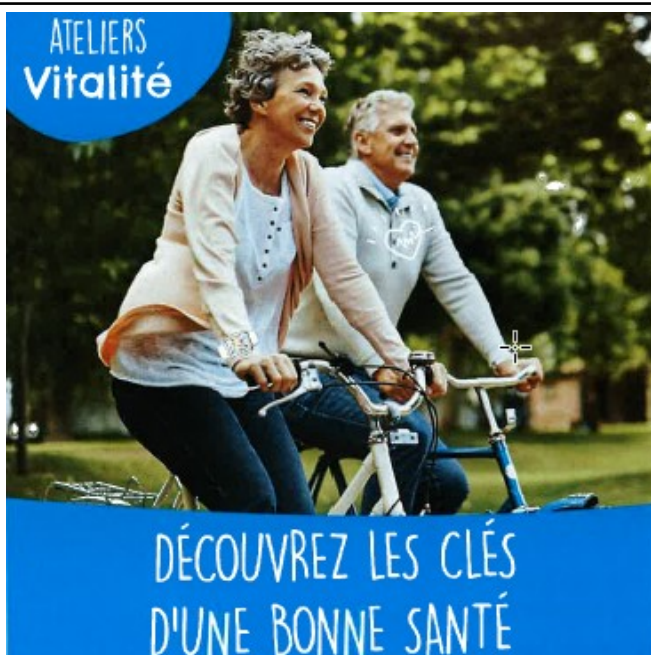
A vos marques, prêt, partez !

Des exercices physiques ludiques et accessibles à tous,

Ou

Vitalité et éclats pour soi !

De la gymnastique faciale pour maintenir une image positive de soi.



Toute personne, dès 60 ans, quel que soit son régime de protection sociale, peut y participer

5 bonnes raisons de participer à nos activités

1 Bénéficier de bons conseils, simples et clairs.
Seniors, soyez acteurs de votre santé !



2 Il n'est jamais trop tôt ou tard pour s'occuper de soi.

3 Consacrer quelques heures à votre santé, gagner une retraite plus sereine.

5 Profiter d'actions près de chez vous, dans une ambiance conviviale.

4 Passer de bon moment en compagnie de personnes qui rencontrent les mêmes préoccupations que vous.



AIDE FINANCIÈRE ACHAT VÉLO ÉLECTRIQUE



La Communauté d'Agglomération d'Epinal continue de proposer en 2022 la prime pour l'acquisition de vélos électriques sur le territoire.

Nous vous rappelons que les bénéficiaires peuvent réaliser leur demande en ligne, toutes informations et documents relatifs à ce dispositif sont disponibles sur le site internet de la CAE : <https://www.agglo-epinal.fr/se-deplacer/velo/subvention-a-lachat-dun-vaee/>

Vous pouvez télécharger le dossier de demande d'aide financière directement depuis le site de la mairie <http://sancheysfr>

TRAVAUX ÉTANG DE BOUZEY - RÉUNION VNF

VNF a organisé une réunion d'information le 18 mars dans le cadre des travaux de restauration du barrage.

Depuis plusieurs années, VNF était contraint par arrêté préfectoral à un niveau d'eau de 8,70 m, ce qui a réduit fortement les possibilités de navigation sur le canal des Vosges car le but premier du réservoir de Bouzey est de maintenir un niveau d'eau stable sur tout le canal.

Les travaux programmés :

Reconstruction de l'évacuateur de crues (travail le plus important, celui-ci permettra après travaux une vidange totale du réservoir en situation de danger).

Sur la digue, remplacement de joints de dilatation, injections dans les fondations et traitement des fissures sur le parement, rehausse local de la rive gauche du barrage, amélioration du dispositif de drainage, réparation de la prise d'eau, restauration de l'étanchéité du canal d'amenée.

Le coût du projet : travaux, maîtrise d'œuvre et études : 5 763 401,36 € les travaux devraient durer 1 an entre l'automne 2022 et 2023



LA COMPAGNIE DES JOLIES MÔMES

La compagnie propose des ateliers-théâtre là où il n'y en a pas ou peu, en partenariat avec des acteurs des territoires (communes, communautés de communes, associations)

Notre équipe est composée de comédiens et metteurs en scène professionnels, mobiles sur le département.

Des ateliers enfant-pré-ado (11 - 14 ans 6ème - 3ème) ont lieu chaque mercredi à Sancheys de 16h à 17h30.

Le coût et les modalités d'inscription sont différents d'une commune à l'autre contactez-nous :

- Mails : contact@compagniedesjoliesmomes.fr

- Tél: [06.88.47.89.29](tel:06.88.47.89.29)

- Site: www.compagniedesjoliesmomes.fr





POUR VIVRE LE CARÊME DANS NOTRE PAROISSE

La prière

Mercredi des CENDRES
Pour débiter le Carême,
Messe et imposition des Cendres
le 2 Mars à 19 H.00
à DARNIEULLES

ADORATION DU ST-SACREMENT
et VÊPRES
Dimanche 20 Mars à 16 H.30 à GIRANCOURT
Dimanche 3 Avril à 16 H.30 à UXEGNEY
(Vêpres à 17 H.00)

RANDONNÉE CHEMIN DE CROIX
De la croix de l'Abbaye (Chaumousey)
à la croix des Brûlées (Girancourt)
Dimanche 10 Avril à 15 H.00
(1 H.30 de marche)

CRÉCELLES
Vendredi et Samedi Saints
15 et 16 Avril
9 H.00 - 12 H.00 - 18 H.00
Pour les enfants :
Rendez-vous devant l'église de
CHAUMOUSEY
et devant la mairie
à FOMEREY
pour sonner les crécelles

La charité

OPÉRATION PERSONNES ISOLÉES
Pour initier le temps de Carême et de
charité, les 26 et 27 Février, des volontaires
du service évangélique des malades et des
hospitaliers de Lourdes iront visiter les
personnes malades ou isolées pour
apporter chaleur et réconfort en
accompagnement de beignets
confectionnés bénévolement.

VENTE DE
GÂTEAUX
à l'issue
des messes
par les enfants
du caté
au profit du
SECOURS
CATHOLIQUE

CORBEILLE
pour recueillir vos dons et
produits alimentaires ou
d'hygiène au fond des églises
destinés à l'épicerie solidaire du
SECOURS CATHOLIQUE

La Semaine Sainte

Messe des RAMEAUX
Dimanche 10 Avril à 9 H.30 à GIRANCOURT et 11 H.00 à GIGNEY

JEUDI-SAINT

Jeudi 14 Avril à 20 H.00 à CHAUMOUSEY

 VENDREDI-SAINT

Vendredi 15 Avril, chemin de Croix à 15 H.00 à CHAUMOUSEY
à 17 H.00 pour les enfants à CHAUMOUSEY
Office de la Croix à 20 H.00 à CHAUMOUSEY

VIGILE PASCALE

Samedi 16 Avril à 21 H.00 à CHAUMOUSEY

PÂQUES

Dimanche 17 Avril à 10 H.30 à DARNIEULLES

Information importante aux usagés de la déchèterie des Forges

À partir du 5 avril 2022, pour des raisons de sécurité et par manque de place sur la déchèterie des Forges, les Déchets d'Équipements Électroniques (DEEE) et les Déchets Diffus Spécifiques (DDS) ne seront plus acceptés.



Vous pourrez déposer ces déchets dans les autres déchèteries du SICOVAD, la plus proche étant la déchèterie de Golbey située impasse de la grande haye.

Merci de votre compréhension.





Besoin d'aide Numérique au quotidien

TOUS LES LUNDIS
DÉCOUVERTE ET MAÎTRISE DES OUTILS NUMÉRIQUES



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

Ordinateur
Tablette
Smartphone
Emploi
Santé
Éducation

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour tout renseignement complémentaire demandez Sylvain



MAISON FRANCE SERVICES DE GIRANCOURT
130 chemin des Mitroches
HORAIRES : 09H30-12H 13H30-17H
TÉLÉPHONE : 03 29 36 15 47